



## ENQUETE « BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE DES ENTREPRISES (BMO)\* » : + 8,2% DU NOMBRE DE PROJETS DE RECRUTEMENT EN 2017

Après une hausse de 5,1% en 2016, l'enquête sur « les Besoins en Main-d'Oeuvre des entreprises » pour l'année 2017 fait état d'une nouvelle hausse de 8,2% du nombre de projets de recrutement (+149 200 projets par rapport à 2016) dans les 412 bassins d'emploi français (Métropole et DOM) et les 24 secteurs d'activité. Ce sont ainsi près de 2 millions de projets de recrutements qui sont anticipés pour l'année 2017.

### DES PROJETS DE RECRUTEMENT EN FORTE PROGRESSION

Sur les près de 2 millions de projets de recrutement, 58% concernent des emplois durables<sup>1</sup>. Une forte progression des projets de recrutement non saisonniers (+10,6%) est également constatée. Autre enseignement clé de cette enquête, une forte hausse des projets de recrutement émane des très petits établissements (+14% dans les établissements de 1 à 4 salariés). Les très petites entreprises (moins de 10 salariés) comptant par ailleurs pour 45,9% des projets de recrutement.

### DES INTENTIONS D'EMBAUCHE CONCENTRÉES DANS LES SERVICES

Les services aux particuliers rassemblent 40% des intentions d'embauche et les services aux entreprises en rassemblent un quart. Ces deux secteurs concentrent à eux seuls près des deux tiers des intentions d'embauches et enregistrent à nouveau une hausse de leurs projets de recrutement (respectivement 5,7% et +9,3% entre 2016 et 2017).

Le nombre d'intentions d'embauche dans la construction (représentant 5% des projets de recrutement) progresse très sensiblement en 2017 (+22,5%) confirmant ainsi la tendance observée en 2016 (+12,4%). Les besoins en main d'œuvre dans l'industrie (8% des projets) sont en hausse de 8,7% en 2017, après une progression de 2,6% l'an dernier.

En 2017, les projets de recrutement se concentrent avant tout dans les grandes métropoles, l'arc atlantique et le Sud-Est.

Parmi les profils les plus demandés, figurent plusieurs métiers de service aux particuliers comme les aides à domicile et les aides ménagères. Les services aux entreprises offrent également de nombreuses opportunités, notamment pour les cadres : ingénieurs, cadres études & R&D informatique, responsables informatiques.

### DES ACTIONS ENGAGÉES POUR REPENDRE AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Face à cette hausse significative du nombre de projets de recrutement, les employeurs anticipent cette année plus de difficultés pour recruter. La part de projets présumés difficiles s'établit à 37,5% en 2017. Cette évolution se vérifie, en particulier, dans la construction et l'industrie. L'inadéquation des profils des candidats et la pénurie de ces derniers sont les motifs les plus souvent évoqués par les employeurs pour expliquer leurs difficultés de recrutement. Dans tous les cas, la formation et le recours à Pôle emploi restent les solutions les plus envisagées pour y répondre.

C'est pour répondre à ces difficultés et pour améliorer l'accompagnement des entreprises dans leurs projets de recrutement que Pôle emploi a mis en place, sur tout le territoire, 4300 conseillers dédiés et déploie des services toujours plus adaptés à leurs besoins. Ils agissent pour renforcer l'attractivité de l'entreprise, notamment à travers l'aide à la rédaction des offres ou la valorisation de la marque employeur. Ils les accompagnent également dans le sourcing et la recherche de nouveaux profils en mobilisant des services tels que la méthode de recrutement par simulation (MRS) ou la période de mise en situation professionnelle (PMSMP).

Retrouvez toute l'actualité  
de Pôle emploi sur :

@ pole-emploi.org

Google +

Twitter

<sup>1</sup> CDI ou contrats de six mois ou plus

## POLE EMPLOI, INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE DES ENTREPRISES

Cette enquête pour l'année 2017 révèle également que les entreprises qui souhaitent faire appel à Pôle emploi pour leurs recrutements mettent en avant la simplicité et la proximité des services (81,4%), l'importance et le nombre des candidats contactés (76,1%), ou encore la gratuité des services (75,6%).

De plus, 95%<sup>2</sup> des entreprises considèrent que les conseillers référents ont été à l'écoute de leurs besoins et 80%<sup>3</sup> d'entre elles sont satisfaites du délai sous lequel les candidats proposés par Pôle emploi leur sont présentés. Au total, 71,3%<sup>4</sup> des entreprises sont satisfaites des services de Pôle emploi, soit une augmentation de 6 points par rapport à 2015.

**Pour retrouver l'intégralité des résultats de cette enquête, bassin d'emploi par bassin d'emploi, créer des graphiques personnalisés, partager les données : [bmo.pole-emploi.org](http://bmo.pole-emploi.org)**

\*Etude > L'enquête Besoins en Main-d'Oeuvre (BMO) est une enquête réalisée chaque année par Pôle emploi avec le concours du Credoc portant sur 2,3 millions d'établissements. Elle est utilisée comme outil d'aide à la décision par Pôle emploi pour mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutements. 436 200 établissements ont répondu à l'édition 2017, dont 20 000 à une enquête complémentaire plus détaillée. Elle décrit les besoins des entreprises par métier détaillé (200 "familles professionnelles"), par secteur d'activité (24 secteurs de la NAF) et à un niveau géographique fin, le bassin d'emploi (412 bassins).

<sup>2,3,4</sup> Enquête locale IPSOS cumul 2016

### CONTACTS PRESSE :

**Marjorie AUBERT**  
01 40 30 63 46

[marjorie.aubert@pole-emploi.fr](mailto:marjorie.aubert@pole-emploi.fr)

**Léo LE BOURHIS**  
01 40 30 66 69

[leo.le-bourhis@pole-emploi.fr](mailto:leo.le-bourhis@pole-emploi.fr)

**Lucas GORET**  
01 40 30 66 80

[lucas.goret@pole-emploi.fr](mailto:lucas.goret@pole-emploi.fr)

Retrouvez toute l'actualité  
de Pôle emploi sur :

@ [pole-emploi.org](http://pole-emploi.org)

g+ Google +

t Twitter